

*Request for Quotation (RFQ)*

N° D'achat HKI-DRC-25-06-19

Date : 16-07-2025

De : [drc.procurement@hki.org](mailto:drc.procurement@hki.org)

Objet : Demande de Devis (RFQ) pour Acquisition :

***Systeme de Géolocalisation Automobile***

Monsieur le Directeur,

Nous avons le plaisir de vous informer que Helen Keller International (Helen Keller Intl) est à la recherche de fournisseurs expérimentés et qualifiés qui sont disposés à fournir un devis pour le (s) produit (s) suivant (s). Si vous êtes intéressé, vous trouverez ci-dessous quelques indications à suivre :

- Votre devis doit être envoyé sur papier à en-tête de votre entreprise et signé par une personne habilitée.
- Il est recommandé de lire les Termes et Conditions détaillés ci-dessous avant de préparer votre devis.
- Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception de la présente demande en signant l'attestation de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous ; merci de nous indiquer votre intention d'envoyer un devis.
- Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant ce RFQ doit être soumise par écrit avant la date limite. Les questions et réponses qui sont considérées importantes pour cet appel d'offres peuvent être partagées par Helen Keller Intl avec tous les autres offrants.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

[drc.procurement@hki.org](mailto:drc.procurement@hki.org)

**Spécifications des Produits**

Article No.	Description ou Spécifications	Unité	Quantité
1	<p><b>I. <u>MATERIEL (TRACEURS GPS)</u></b></p> <p><b>1. <u>Fiabilité &amp; Robustesse</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résistance aux Chocs et Vibrations</li> <li>- Indice de Protection (IP) Élevé (IP65/67 min)</li> <li>- Température de Fonctionnement adaptée</li> <li>- Antennes Intégrées (discrétion/protection)</li> <li>-</li> </ul> <p><b>2. <u>Précision de Localisation</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Multi-GNSS (GPS + GLONASS/Galileo/BeiDou)</li> <li>- Précision annoncée (&lt; 10m)</li> </ul> <p><b>3. <u>Fonctionnalités Intégrées du Traceur</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Batterie de Secours Intégrée (autonomie 24-48h min)</li> <li>- Détection de Coupure d'Alimentation</li> <li>- Détection de Mouvement/Vibration</li> <li>- Entrées/Sorties Numériques (I/O)</li> <li>- Mémoire Interne (Data Logger) (si le fournisseur spécifie clairement cette fonctionnalité)</li> </ul> <p><b>II. <u>CONNECTIVITE ET TRANSMISSION DE DONNEES</u></b></p> <p><b>1. <u>Compatibilité Réseau et Couverture</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Support 2G/3G/4G (LTE-M/NB-IoT préférable pour pérennité)</li> <li>- Solution Multi-SIM ou Roaming National (qualité de couverture en province)</li> </ul> <p><b>2. <u>Fréquence de Mise à Jour</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps Réel (10-30 secondes en mouvement)</li> <li>- Fréquence adaptable (à l'arrêt)</li> <li>- Stabilité de la transmission (faible latence)</li> </ul> <p><b>III. <u>LOGICIEL (PLATEFORME DE SUIVI)</u></b></p> <p><b>1. <u>Interface Utilisateur Intuitive</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convivialité (facilité d'utilisation)</li> <li>- Accès Web et Applications Mobiles (iOS/Android)</li> </ul> <p><b>2. <u>Cartographie Détaillée et à Jour (RDC)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité et Mise à Jour des Cartes RDC (Google/OSM ou autre)</li> <li>- Possibilité de gestion des Points d'Intérêt (POI)</li> </ul>	<p><b>Système de Géolocalisation Automobile</b></p>	<p><b>3</b></p>

<p><b>3. Fonctionnalités de Suivi et Gestion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi en Temps Réel et Historique des Trajets</li> <li>- Géofencing (création et alertes)</li> <li>- Alertes Personnalisables (vitesse, géofence, coupure alim, etc.)</li> </ul> <p><b>4. Rapports Détaillés et Personnalisables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Types de Rapports (Trajets, Arrêts, Activité)</li> <li>- Possibilité d'Exportation (PDF/Excel)</li> </ul> <p><b>5. Sécurité des Données</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hébergement Sécurisé et Cryptage</li> <li>- Gestion des Accès Utilisateur et Droits</li> </ul> <p><b>IV. SERVICE ET SUPPORT FOURNISSEUR</b></p> <p><b>1. Installation Professionnelle et Déploiement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expertise et Qualité de l'Installation</li> <li>- Capacité de Déploiement dans les Provinces Ciblées</li> </ul> <p><b>2. Support Client et Maintenance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Support Technique Local (RDC)</li> <li>- Réactivité et Engagements</li> </ul> <p><b>3. Formation et Accompagnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre de Formation Complète</li> <li>- Mises à Jour Logicielles et Firmware</li> </ul>		
---	--	--

### Exigences de Validité du Devis

<p>Exigences d'admissibilité du Fournisseur</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Cette RFQ est ouverte aux entreprises commerciales et non gouvernementales, enregistrées en RD Congo, capables de fournir ce produit, services, et réputées pour conduire leurs affaires avec un souci d'intégrité et d'éthique.</li> <li>2. Obligatoirement le fournisseur doit avoir une représentation commerciale permanente à Kinshasa</li> <li>3. Disposer d'un personnel compétent et apte à répondre aux besoins d'Helen Keller INTL relatifs à cet achat ; (livraison et entretien)</li> <li>4. Existence d'un point d'approvisionnement du produit, bien et service recherché à Kinshasa.</li> <li>5. Fournir tous les détails possibles sur la garantie, le service après-vente ainsi que le délai de livraison.</li> </ol> <p>Remarque : Helen Keller Intl n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou proposée pour radiation, ou qui propose de</p>
---	---

	faire affaire avec des entreprises qui sont exclues, suspendues ou proposées pour radiation, dans l'accomplissement de l'obligation de cette activité.
Mécanisme contractuel et de paiement :	<p>Helen Keller Intl émettra un Bon de commande au fournisseur ayant proposé la meilleure d'offre.</p> <p>Le service sera fourni pour une période initiale de douze (12) mois. À l'issue de cette période, il y a une possibilité de renouveler.</p> <p>"Veuillez préciser votre offre pour une durée de douze (12) mois, en indiquant les modalités d'une éventuelle prolongation ou reconduction de cette période."</p> <p>À la suite de la réception et acceptation des biens ou des services par Helen Keller Intl en vertu de tout bon de commande exécuté, le paiement sera effectué dans un délai raisonnable, au moins de 30 jours après réception de la facture.</p> <p>Le paiement est remis exclusivement au Fournisseur identifié dans le Bon de Commande. Il ne sera pas donné à un tiers ou à un particulier.</p>
Instructions pour la livraison :	Kinshasa, bureau Helen Keller INTL Gombe
Devis doit inclure les indications suivantes :	<p><u>Détails du devis :</u></p> <p><i>Devis doit inclure le No. N° D'achat : HKI-DRC-25-06-19</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Description détaillée des services produits ou biens cités ;</b></li> <li>• <b>Informations sur la date de livraison ;</b></li> <li>• <b>Informations détaillées sur les assurances et / ou les garanties couvertes par le fournisseur ;</b></li> <li>• <b>Prix en USD,</b></li> <li>• <b>Devis en TTC ;</b></li> </ul> <p>• <i>3 références professionnelles avec leurs coordonnées. Helen Keller Intl se réserve le droit de contacter directement les personnes référencées.</i></p> <p><u>Détails de l'entreprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une copie de la licence d'exploitation commerciale en cours de validité, du certificat fiscal (enregistrement de la TVA)</b></li> </ul> <p><u>Détails supplémentaires :</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nom de la société ou de l'organisation</li> <li>- NIF</li> <li>- RCCM</li> <li>- ID. NAT.</li> <li>- Adresse</li> <li>- Téléphone</li> <li>- Courriel</li> </ul>								
Critères d'évaluation :	<p>Le choix du prestataire sera effectué selon le principe du meilleur rapport qualité/prix.</p> <p>L'évaluation des offres se déroulera en deux phases principales :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Phase d'Évaluation Technique : Cette phase sera déterminante. Les offres seront analysées minutieusement au regard des spécifications techniques exigées (conformité du matériel, robustesse, précision, fonctionnalités logicielles, stabilité de la transmission, qualité du support technique, etc.). Seules les offres atteignant un seuil de performance technique minimal seront considérées pour la phase suivante.</li> </ol> <p style="text-align: center;"><b>❖ BAREME DE PONDERATION DES CRITERES DE GEOLOCALISATION (TOTAL : 100 POINTS)</b></p> <table border="1" data-bbox="435 1094 1409 1255"> <tr> <td>I. Côté Matériel (Traceurs GPS) - Poids total</td> <td style="text-align: right;"><b>30 points</b></td> </tr> <tr> <td>II. Côté Connectivité et Transmission de Données - Poids total</td> <td style="text-align: right;"><b>20 points</b></td> </tr> <tr> <td>III. Côté Logiciel (Plateforme de Suivi) - Poids total</td> <td style="text-align: right;"><b>30 points</b></td> </tr> <tr> <td>IV. Côté Service et Support Fournisseur - Poids total</td> <td style="text-align: right;"><b>20 points</b></td> </tr> </table> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. Phase d'Évaluation Financière : L'offre financière ne sera examinée que pour les propositions techniques jugées satisfaisantes. Le critère financier permettra alors de départager les offres techniquement conformes, en privilégiant la solution la plus économiquement avantageuse pour Helen Keller Intl).</li> </ol>	I. Côté Matériel (Traceurs GPS) - Poids total	<b>30 points</b>	II. Côté Connectivité et Transmission de Données - Poids total	<b>20 points</b>	III. Côté Logiciel (Plateforme de Suivi) - Poids total	<b>30 points</b>	IV. Côté Service et Support Fournisseur - Poids total	<b>20 points</b>
I. Côté Matériel (Traceurs GPS) - Poids total	<b>30 points</b>								
II. Côté Connectivité et Transmission de Données - Poids total	<b>20 points</b>								
III. Côté Logiciel (Plateforme de Suivi) - Poids total	<b>30 points</b>								
IV. Côté Service et Support Fournisseur - Poids total	<b>20 points</b>								

### Soumission des Devis

Date limite de soumission :	<p>Le devis doit être envoyé à Helen Keller Intl pas plus tard que</p> <p><b>Le 08 août 2025 17H00</b></p>
Modalités de soumission :	<p>Le dossier complet de votre proposition d'offre, vous nous le faites parvenir en <b>Copie</b> électronique : Signer, estampiller, numériser au format PDF via <a href="mailto:drc.procurement@hki.org">drc.procurement@hki.org</a> / ou physique A Kinshasa, Bureau Helen Keller</p>

	<p>INTL, 4360, avenue de la Science, Résidence de la Science/ bâtiment 365 office building/ local 12   Kinshasa Gombe, DRC de lundi à vendredi entre 8h30 et 16h00</p> <p><b>Objet du mail :</b> HKI-DRC-25-06-19</p> <p><i>L'offre doit être présentée de manière concise et structurée et doit expliquer en détail la disponibilité, l'expérience et les ressources du soumissionnaire pour fournir le produit et les services demandés.</i></p> <p><i>Les propositions qui sont incomplètes ou qui ne répondent pas à ces critères peuvent ne pas être prises en compte dans le processus d'évaluation. Toutes les propositions doivent être soumises en français.</i></p> <p><i>Les offres doivent être soumises avec une lettre d'accompagnement, portant la signature et le cachet du représentant autorisé de l'organisation du soumissionnaire.</i></p>
<p>Durée de validation :</p>	<p>Toutes les offres soumises doivent être valides pendant <b>90 jours</b> à compter de la date limite de soumission indiquée ci-dessus. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, les coûts, les prix, les termes et les conditions, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les informations contenues dans la RFQ et le processus de négociation sont contractuelles et peuvent être acceptées par Helen Keller Intl sans autre négociation.</p>

### Termes et Conditions

1. L'émission de cette RFQ n'est pas une déclaration d'attribution de la part de Helen Keller Intl, et n'engage pas Helen Keller Intl à payer les dépenses encourues pendant la préparation et la soumission d'une offre.
2. Les pièces jointes à cette RFQ sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.
3. Helen Keller Intl peut communiquer avec les Soumissionnaires pour confirmer les coordonnées de la personne habilitée, et le montant de la soumission et pour s'assurer que la soumission a bien été soumise pour cet appel d'offres.
4. Fausse déclaration : Les Soumissionnaires doivent fournir des renseignements complets, exacts et définitifs, conformément à cet appel d'offres et aux pièces jointes.
5. Divulgarion d'un conflit d'intérêt : Les Soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec les parties associées à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cet appel d'offres et de son attribution prévue. Le défaut de présentation complète et transparente de cette déclaration peut amener Helen Keller Intl à réévaluer la sélection d'un Soumissionnaire potentiel.

6. Droit de choisir ou de rejeter : Helen Keller Intl se réserve le droit de choisir et de négocier avec les entreprises identifiées, à sa seule discrétion, comme étant qualifiées pour soumettre des devis compétitifs et peut mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. Helen Keller Intl se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des devis reçus sans explication.
7. Droits réservés : Les réponses à la RFQ deviennent la propriété de Helen Keller Intl. Helen Keller Intl se réserve le droit, à sa seule discrétion :
  - De disqualifier une offre si le Soumissionnaire ne respecte pas les instructions détaillées dans l'appel d'offres ;
  - D'exonérer tous les écarts du Soumissionnaire par rapport aux exigences de cet appel d'offres qui, de l'avis de Helen Keller Intl, sont considérés ne pas être des défauts de matériel qui nécessiteraient un rejet ou une disqualification ; ou si une telle exonération favorise une concurrence accrue ;
  - De prolonger le délai de soumission pour toutes les réponses à la RFQ ;
  - De terminer ou modifier le processus de RFQ à tout moment et réémettre la RFQ ;
  - De décerner une attribution immédiatement après l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
  - D'attribuer une offre pour des biens ou des activités partiels et / ou de décerner plusieurs attributions.

**Attestation de Conflit d'Intérêts du Fournisseur et Confirmation d'Intention de Soumission**

Le Code de Conduite et de Déontologie de Helen Keller Intl exige une divulgation complète et transparente des activités d'approvisionnement. Les employés de Helen Keller Intl doivent éviter tout conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts ; ils doivent divulguer pleinement leurs actions ou leurs relations avec les fournisseurs, entrepreneurs ou consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou convenir d'accepter un avantage de la part d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel. Le Fournisseur accepte soit : 1) de divulguer des possibilités de conflit d'intérêts ; soit 2) de certifier, au mieux de ses connaissances et en toute bonne foi, qu'aucun employé de Helen Keller Intl, ni aucune personne associée à un employé de Helen Keller Intl, n'est un agent, directeur, administrateur, consultant ou n'a des intérêts financiers directs ou indirects, dans son organisation, ou a reçu ou recevra un avantage financier, directement ou indirectement, grâce à l'attribution d'un contrat par le biais de cet appel d'offres. Aux fins de la présente attestation, les personnes « associées » peuvent être notamment : un conjoint, un partenaire domestique, un enfant, un parent, un frère ou une sœur, un beau-frère, un neveu, une nièce, un membre de la famille élargie. Une fausse déclaration matérielle faite en rapport avec cette attestation et / ou le défaut de faire preuve de la vigilance appropriée quand il vérifie les informations qui font l'objet de cette attestation pourrait rendre l'offre du Fournisseur irrecevable aux fins de cette attribution. Le Fournisseur est encouragé à divulguer tout lien avec un employé de Helen Keller Intl susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, que cette relation réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le Fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts connu ou qu'il a divulgué par écrit les possibilités de conflits d'intérêts (veuillez joindre l'attestation de divulgation séparément) ; le Fournisseur accuse réception de cette RFQ, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la RFQ.

**Le Fournisseur :**

Nom (caractères d'imprimerie) :	
Fonction :	
Signature :	
Date :	